BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1860

85 – VENDÉE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA ROCHE-SUR-YON

Ventes et cessions

498 986 876 RCS La Roche-sur-Yon.
AXEO.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 70000.00 EUR.
Adresse : impasse Louis-Marie Barbarit Parc Eco 85-1, 85000 La Roche-sur-Yon.
Précédent propriétaire : 851 034 561 RCS La Roche-sur-Yon. **EXTHOME.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : AXEO Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : impasse Louis-Marie Barbarit Parc Eco 85-1 85000 La Roche-sur-Yon Capital : 70000.00 EUR Numéro unique d'identification : 498986876 Lieu d'immatriculation : La Roche-sur-Yon. Société absorbee : EXTHOME Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 82 rue du Marechal Joffre 85000 La Roche-sur-Yon Capital : 10000.00 EUR Numéro unique d'identification : 851034561 Lieu d'immatriculation : La Roche-sur-Yon. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 5731.00 EUR - passif de 27723.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : a société AXEO détient 100 % des parts sociales de la société EXTHOME et cela sera toujours le cas à la date d'effet de réalisation de la fusion ; il ne sera pas procédé à l'échange des parts sociales de la société absorbée contre des parts sociales de la société absorbante conformément aux dispositions de l'article L 236-3 du Code de Commerce. Il ne sera procédé à aucune augmentation de capital. Montant de la prime de fusion : 0.00 EUR. Date du projet commun de fusion : 08.11.2024. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société AXEO : 12.11.2024 (au greffe du tribunal de commerce de La Roche sur Yon). Pour la société EXTHOME : 13.11.2024 (au greffe du tribunal de commerce de La Roche sur Yon)..